

Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.
Journal de pharmacie et de chimie. 1894.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

rars, surtout le tremblement, on est en droit de se demander si l'emploi du chloralose est suffisamment légitimé en thérapeutique par le seul avantage sérieux qu'il présente, celui de ne pas avoir d'action sur le cœur. D'autres hypnotiques, le sulfonal par exemple, n'agissent pas sur le cœur et ne présentent pas dans leur administration les mêmes dangers.

Traitement des abcès du conduit auditif externe par le tubage.

M. Courtade entend par *tubage* la dilatation permanente du conduit auditif par un tube en caoutchouc, qui non seulement sert de drain et facilite l'écoulement du pus et la pénétration des liquides antiseptiques, mais encore produit la sédation des douleurs et s'oppose aux rétrécissements cicatriciels consécutifs. Ferd. VIGIER.

NÉCROLOGIE

DESNOIX.

Discours de M. A. PETIT, Président de l'Association générale des pharmaciens de France.

Je viens, au nom de l'Association générale des Pharmaciens de France, apporter sur la tombe de notre cher et regretté collègue Desnoix, qui fût vice-président de notre Association, l'expression de notre douleur et de nos regrets.

La carrière de M. Desnoix a été bien remplie, et il laisse à ses enfants l'exemple d'une vie d'honneur et de probité.

Il était aimé et estimé de tous, et sa parole toujours honnête, calme, pleine de droiture avait une grande autorité dans nos réunions.

Au début de sa carrière, il avait publié des travaux scientifiques qui marquaient sa place parmi les chimistes de l'avenir.

Les nécessités de l'existence l'ont obligé, comme tant d'autres d'entre nous, à quitter les brillantes perspectives

de l'avenir scientifique pour les préoccupations et les luttes incessantes de la pharmacie pratique.

Dans sa pharmacie de la rue de Beaune et plus tard à la tête de la maison qu'il avait, on peut dire, fondée avec notre confrère et ami Schaeffèle, il se montra pharmacien habile, consciencieux et prit une place importante dans notre profession.

Trésorier, puis président de la Société de pharmacie de Paris, président de la Société de prévoyance et Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine, vice-président de l'Association générale des pharmaciens de France, créateur d'une importante maison qu'il avait su conduire à un haut degré de prospérité, Desnoix était tout indiqué pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur qui est venue couronner sa carrière.

Nous adressons, au nom de l'Association générale, l'expression de nos plus vives sympathies à sa veuve, à sa famille, qui se rattache déjà si étroitement à notre profession, à son gendre, notre collègue, à son fils que nous recevrons un jour avec joie dans nos rangs.

Desnoix a eu le bonheur de conserver jusqu'au dernier moment toutes ses facultés; jusqu'au dernier jour sa physionomie si bienveillante est restée la même.

Nous conserverons, au fond du cœur, le souvenir de cet excellent confrère qui fût un homme de cœur et un homme de bien.

*Discours de M. BOYMOND, Président de la Société
de pharmacie de Paris.*

Je viens, au nom de la Société de Pharmacie de Paris, adresser un douloureux adieu à celui qui fût son président, après avoir été longtemps son trésorier. Nous avons tous été péniblement frappés par la triste nouvelle que nous adressait sa famille éplorée. En quelques heures, ce chef aimé et respecté a été terrassé par la maladie qui lui avait infligé un cruel avertissement l'année dernière. Il y a peu de jours encore, nous le voyions avec plaisir parmi nous,

dans cette salle de l'École de Pharmacie, où il aimait à retrouver ses collègues, et nous ne pouvons nous rappeler sans émotion le dernier serrement de main de cet homme qui fut un modèle de loyauté, de courtoisie et d'affabilité.

Desnoix (Charles-Julien) est né à Gérondes (Cher), en 1822. Disons tout de suite qu'il a été le fils de ses œuvres. Après ses études dans sa ville natale, il fit son stage à Saint-Amand, à Orléans, à Blois, à Versailles, à Paris. Reçu à l'internat en 1844, il passa quatre ans à l'hôpital St-Louis, à la Salpêtrière et à l'Hôtel-Dieu ; puis il devint préparateur à la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, sous la direction mémorable de Soubeiran, qui le tenait en haute estime. Pendant cette période, il fit des conférences qui ont donné aux hôpitaux toute une pléiade d'élèves distingués.

Lors de la redoutable épidémie de choléra de 1849, Desnoix sut montrer tout ce que peuvent le courage, le dévouement et l'esprit d'abnégation. Sa conduite fut remarquée et il reçut en souvenir une médaille commémorative. Après cette lutte, il croyait prendre quelques jours d'un repos bien mérité, dans sa ville natale, mais il se trouva encore en face du fléau qui y sévissait avec fureur. S'oubliant lui-même, notre collègue se prodigua dans un double rôle de médecin et de pharmacien. Il fut chaleureusement félicité par le préfet du département, mais ce fut tout. Une fois le danger passé, les habitudes administratives eurent vite raison des premières intentions du magistrat.

Le calme revenu, Desnoix reprit le cours de ses études et fut reçu pharmacien en 1853, après avoir été lauréat de l'École et des Hôpitaux. Sa thèse eut pour sujet *l'Étude de la famille des Loganiacées et de l'Igasurine*, nouvel alcaloïde qu'il avait trouvé dans la noix vomique. Cette découverte est une précieuse contribution à la série des alcaloïdes découvertes par les chimistes français. Elle fut l'objet d'un rapport élogieux à la Société de Pharmacie, par Blondeau père.

Il passa ensuite plusieurs années dans la pharmacie Robinet et Raincelin (rue de Beaune), qu'il venait d'acqué-

rir. Devenu membre de la Société de Pharmacie en 1858, il publia (1862) un *rapport sur les oxydes métalliques*, en vue de la revision du Codex, puis une note sur l'*Emplâtre et le sparadrap révulsifs au thapsia* (1865).

En dehors de ces travaux, Desnoix s'occupait de la gestion des finances de la société et nous savons tous quels services il a rendus dans cette fonction quelque peu ingrate. Il fut nommé président en 1887, et il dirigea nos séances avec l'autorité que lui donnaient son jugement sûr, son caractère affable et son expérience des assemblées.

La Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine, dont il faisait partie depuis 1858, l'eut pour président en 1881, et il fut aussi vice-président de l'Association générale des Pharmaciens de France.

Pendant la guerre de 1870, Desnoix dirigea la pharmacie de l'ambulance installée au collège des Irlandais et il sut montrer, là aussi, les qualités qui le distinguaient.

Devenu propriétaire de la maison Ancelin, il lui imprima une marche progressive au point d'en faire un établissement hors pair dans l'industrie des produits pharmaceutiques.

La chirurgie française et étrangère a su apprécier tous les progrès réalisés dans l'importante fabrication des pansements antiseptiques.

Les expositions de Vienne, de Melbourne, de Hanoï, du Havre, de Paris et de Barcelone, où notre collègue figurait comme exposant et comme membre du jury, lui ont décerné les plus hautes récompenses. Enfin, comme couronnement d'une carrière si bien remplie, le gouvernement français le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction a été accueillie avec un sentiment unanime de satisfaction.

Desnoix ne comptait que des amis, qui ont toujours apprécié en lui l'homme de bien, le confrère dévoué, l'industriel honnête, loyal, intelligent, le guide éclairé et impartial. Ses employés rendent un hommage touchant aux vertus de leur directeur. Il laisse pour lui succéder un fils et un gendre qui suivront ses traces. En donnant

un suprême adieu à notre estimé collègue, nous leur témoignons, ainsi qu'à sa veuve et à sa fille, tous les regrets que nous inspire une perte aussi douloureuse.

VARIÉTÉS

M. G. Planchon, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris, vient d'être élu membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, en remplacement du regretté directeur de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier, Diacon.

Corps de santé militaire. — Nominations. — M. Starck, pharmacien aide-major de 1^{re} classe à l'hôpital militaire de Vincennes, a été nommé pharmacien-major de 2^e classe en remplacement de M. Grellety, et maintenu à son poste.

— M. Jégou, pharmacien-major de 2^e classe aux hôpitaux de la division d'Alger, est désigné pour l'hôpital militaire de Rennes.

— M. Bosc, pharmacien-major de 2^e classe aux hôpitaux militaires de la brigade d'occupation de Tunisie, est désigné pour l'hôpital militaire de Perpignan.

École de médecine et de pharmacie de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 5 novembre 1894, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

École de médecine et de pharmacie de Tours. — Un concours s'ouvrira, le 5 novembre 1894, devant l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours pour l'emploi de chef des travaux physiques et chimiques à ladite École.

Concours d'agrégation des Écoles supérieures de Pharmacie (Suite).

Sujets des leçons après trois heures de préparation sans livres : L'ordre des candidats est désigné par le sort, la question est tirée parmi trois questions différentes.

M. Causse : les composés azotés. — M. Berthelot : zinc et magnésium.
— M. Meslans : de l'oxyde de carbone. — M. Moureu : Urée. — M. Ouvrard : composés hydrogénés de la famille de l'azote. — M. Astre : cyanogène et acide cyanhydrique. — M. Imbert : Hydrogène sulfuré et acide sulfureux.

M. Moureu avait eu pour sujet de leçon, après 24 heures de préparation : méthodes de préparation des métaux.
